L’Institut Supérieur de Planification d’Urgence

Dernière mise à jour : 02-05-2013

L’Institut Supérieur de Planification d’Urgence contribue à travers diverses initiatives à l'échange d'expériences en matière de planification d’urgence et ce aux bénéfices de toutes les autorités impliquées dans la gestion de crise. A cet fin, il est assisté par un comité scientifique.

L’Institut Supérieur de Planification d’Urgence a été créé par l’Arrêté Royal du 29 juillet 1991.

L'ISPU est par ailleurs un « centre spécialisé » dans l’Accord Eur-OPA Risques Majeurs du Conseil de l’Europe. Il effectue à ce titre des recherches, mène différents projets au niveau européen et fournit de l’information aux autres pays membres.

News :

Journée d'étude sur la période hiverale 2010-2011

Atelier d'échange de bonnes pratiques

Lessons learned : la catastrophe de la rue Léopold à Liège

Accident de train à Buizingen: lessons learned

{mospagebreak title=Objectifs de l'ISPU}

a. Formation

L’Institut met en place toute une série d’activités de formation spécifique liées à la planification d’urgence et à la gestion de crise en organisant par exemple des journées d’information thématiques. Il contribue également à différentes initiatives de formation par et pour d’autres organisations.

b. Echange d’idées

A travers des enquêtes, des séminaires ou des conférences, l’Institut favorise l’échange d’idées et d’expériences en matière de planification d’urgence interne et externe entre les différentes autorités nationales et locales, le monde industriel, les collectivités, les services de secours et d’intervention,… Pour ce faire, il s’entoure d’un réseau d’experts, directement issus du milieu universitaire, de l’industrie ou de la communauté scientifique.

c. Information

L’Institut informe les services de secours et d’intervention quant aux mesures de précaution à prendre contre les risques éventuels pour leur propre santé que présentent leurs actions. Cette information se fait en étroite coopération avec la Direction Générale de la Sécurité Civile à travers notamment des journées d’exercices, la publication de guides, …

{mospagebreak title=Publications}

Guide de planification d’urgence pour l’identification et l’analyse des risques au niveau local – 2009

Ce guide développe une méthode d’identification et d’analyse des risques pour les autorités communales et provinciales, premiers responsables de la sécurité de leurs citoyens, et responsables de la planification d’urgence et de la gestion de crise sur leur territoire.

Il comprend :

- une introduction définissant les principes généraux et les termes ‘risques’

- un chapitre théorique décrivant la méthode à établir

- un chapitre pratique comprenant des fiches exemples pouvant être directement utilisées et un plan d’actions concrètes

Guide de planification d’urgence pour les canalisations de transport ou de transit de substances gazeuses et liquides en Belgique - 2008

Ce guide aborde la problématique des canalisations en vue d’établir un plan d’urgence et des plans d’interventions, qui à terme permettront d’identifier les risques en matière de canalisations et ce, à tous les niveaux de pouvoir (communal, provincial et fédéral).

Il comprend :

- Une introduction présentant d’une manière générale la technologie, les types et caractéristiques des canalisations, les risques, les capacités d’intervention de l’exploitant,…

- Un manuel comprenant la planification d’urgence, des systèmes de cartographie et différentes fiches (contact, logistiques, …) ;

- Enfin une partie annexe avec un récapitulatif des fiches de contact, de logistique et de produits.

{mospagebreak title=Journées d'informations}

Les journées d’information répondent à un réel besoin des autorités impliquées dans la gestion de crise. Outil indispensable, ces journées favoriseront la diffusion d’informations théoriques, concernant de nouveaux plans d’urgence ou des procédures, la prise de connaissance d’un risque ou simplement l’échange d’informations.

-

Rude période hivernale 2010/2011

La situation météorologique fin 2010-début 2011 a eu un impact direct sur la vie quotidienne dans le pays et exigeait dès lors une bonne préparation et planification. L’Institut Supérieur de Planification d’Urgence a organisé le 16 novembre 2011 une journée d’étude dont l’objectif était de tirer des leçons de cette période hivernale.

-

Zones d'interventions nucléaires - 2010

Organisée le 27 mai 2010 à Florival par l’ISPU, la journée d’information a réunit tous les acteurs nationaux et locaux impliqués dans le plan national d’urgence nucléaire et radiologique, en ce compris les responsables des différentes exploitations nucléaires et radiologiques belges. Cette journée avait pour objectifs d'expliquer et d'illustrer les principes de découpe des zones d'intervention en cas d'urgence nucléaire, principes discutés longuement au préalable au sein d’un groupe de travail dénommé « ZIN ».

- Inondations - 2009

En novembre 2009, une journée d’information a été organisée par le Centre de Crise et l’ISPU afin de présenter le Plan d’Urgence National Inondations.

- La Belgique électrique sous haute tension - 2007

En novembre 2007, une journée d’information bilingue a été organisée en coopération avec Elia et le SPF Economie sur le risque d’importantes coupures d’électricité.

- Rallyes automobiles: 10 ans de réglementation – 2006 et 2007

Une journée d’information a été organisée en 2006 pour la présentation francophone et en 2007 pour la partie néerlandophone. Elle avait pour but de présenter la nouvelle réglementation concernant la sécurité des rallyes automobiles.

- Harmonisation des plans d'urgence – 2006

L’ISPU a organisé quelques journées d’information en concertation avec les gouverneurs de province afin de présenter aux bourgmestres l’AR du 16/02/06 ainsi que les responsabilités qui en découlent.

{mospagebreak title=Exercices}

Les exercices répondent à un réel besoin des autorités impliquées dans la gestion de crise. Dans certains cas, comme les exercices nucléaires ou Seveso, la population peut-être impliquée afin de la sensibiliser davantage aux gestes réflexes à suivre face à de telles situations d’urgence

L'organisation d'exercices est l’un des éléments importants pour une planification d’urgence optimale. Les exercices de planification d’urgence sont organisés afin d’analyser le fonctionnement des différentes parties d’un plan d’urgence mais aussi toutes les procédures qui lui sont associées. C’est dans cette optique que l’ISPU intervient en jouant un rôle de centralisation de tout ce qui touche aux exercices pour le Centre de Crise, et ce sur deux volets :

- local : Les prochaines années seront dédiées d’une part à l’analyse de l’existant dans chaque province concernant les exercices et d’autre part à l’élaboration de pistes pour l’avenir. L’ISPU a comme objectif de développer une plateforme permettant aux provinces d’échanger de multiples informations, tels que les scénarios, les calendriers et tout autre outil jugé utile.

- fédéral : Une méthodologie concernant l’organisation des exercices nucléaires existe déjà depuis plusieurs années. L’ISPU a comme objectif de la rendre plus générique afin de pouvoir l’adapter aux plans nationaux existants et ainsi organiser d’autres exercices sur base d’une seule et même méthodologie.

{mospagebreak title=Séminaires et conférences}

L’Institut Supérieur de Planification d’Urgence est régulièrement sollicité par diverses entreprises et par certaines Institutions. Afin de répondre au mieux à leurs demandes, l’Institut organise ponctuellement des formations ainsi que des journées d’informations dans des domaines tels que le nucléaire, la gestion des risques, le retour de situations d’urgence réelles, …

Afin d’être à la pointe en matière de planification d’urgence, les membres de l’ISPU participent régulièrement à des conférences sur des thèmes divers tels que l’information de la population, la sensibilisation du public en cas de désastre majeur, des plates-formes européennes, …

- Plateforme de consultation

Il s’agit d’une plateforme de consultation pour les fonctionnaires de planification d’urgence organisée 3 fois par an (février, juin et octobre). Différents thèmes y sont abordés : exercices, échange de bonnes pratiques, recherche, retour d’expérience, présentation des services de planification d’urgence des provinces, coopération transfrontalière, … L’objectif de ces plateformes est de débouché sur des plans d’actions, acquérir une expertise en planification d’urgence, lancer de nouvelles initiatives, …

- Planicom

Il s’agit d’un projet dont l'objectif est de mettre en place une offre de formations en matière de planification d'urgence, de gestion des risques et de gestion de crise à destination des administrations et des entreprises privées.

- Masterclass

Il s’agit d’un projet visant à échanger les bonnes pratiques.

{mospagebreak title=Recherches et réseaux d'experts}

Réseaux d’experts

Pour offrir une expertise pointue au Centre de Crise pour qu’il puisse développer aux mieux des plans d’urgence face à des situations d’urgence les plus diverses qu’il soit, et compte tenu parfois de la spécificité des sujets concernés, l’Institut Supérieur de Planification d’Urgence s’entoure d’une multitude d’experts. Ceux-ci sont directement issus du milieu universitaire, de l’industrie ou de la communauté scientifique. L’ISPU peut également faire appel et compter sur son réseau de centres de recherche.

Projets de recherche - Enquêtes

L’ISPU joue un rôle dans l’échange d’idées et d’expériences par le biais de différentes études et enquêtes. Celles-ci lui ont permis de favoriser le dialogue entre les différentes autorités et les divers partenaires concernés, afin de développer au mieux ses compétences et connaissances en termes de planification d’urgence.

Chaque année, l’ISPU gère une recherche en rapport avec la planification d’urgence. De plus, l’Institut est régulièrement appelé à contribuer à d’autres programmes de recherches :

- Le rôle du bourgmestre dans la gestion des situations d’urgence - 2011

-

Enquête sur le suivi des victimes d’une catastrophe (uniquement en NL) - 2011

- 'Opportunité
et modalités sur la création d’un comité d’enquêtes indépendant pour la
sécurité en Belgique' (uniquement en NL) - 2010

-

‘La pratique des évacuations’ – 2009

- 'Analyse de la communication de crise’ – 2007

- ‘Communities and Regions Training for Emergency and Crisis Situation’ (CoRTECS) – 2006

- ‘Réquisitions’ – 2005

- ‘Federal Risk Inventory, Survey and Knowledge building’ (FRISK) - 2004

Il arrive également que l’ISPU fasse appel à des partenaires externes pour la réalisation d’enquêtes :

- ZIN: Zones d'interventions nucléaires – 2010

Ce projet concerne l’application des principes d’aménagements de zones de planification en zones d’interventions plus opérationnelles autour des sites nucléaires pour faciliter l’exécution des mesures sur le terrain. Un projet pilote pour la centrale nucléaire de Tihange est en cours de finalisation avec l’organisme agréé Bel-V.

- Glimmer (Global-Local Information Merging for Maturing Emergency Response) – 2007-2008

Une analyse sur le risque local a été développée. Elle a pour but d’aider les autorités locales dans l’identification des risques sur leur territoire.

- Méthodologie pour l’organisation des exercices nucléaires – 2006

Une méthodologie a été élaborée pour l’organisation des exercices. Elle s’inspire de la méthodologie AIEA, et a été développée dans un manuel en collaboration avec le SCK.

{mospagebreak title=Projets européens}

Eur-OPA Risques Majeurs (Conseil de l’Europe)

L’ISPU est un centre de recherches et de documentations placé sous l’autorité du ministre de l’Intérieur. Il participe au réseau des centres d’études spécialisés de l'Accord Eur-OPA Risques Majeurs. Dans ce cadre, l’ISPU réalise, en conformité avec les priorités de l’Accord, des programmes de recherche subventionnés.

- L’implication des autorités locales et régionales dans la gestion des risques naturels et technologiques majeurs.

Cette analyse compare les systèmes de gestion des risques majeurs mis en place dans différents pays et met en évidence le rôle des autorités locales et régionales ainsi que les mécanismes de coordination existants.

Elle a été réalisée au départ d’une enquête par questionnaire dont les résultats sont disponibles sur le site de l’Institut Supérieur de Planification d’Urgence consacrés aux bonnes pratiques (http://www.ispu.eu/).

Le questionnaire traverse toutes les phases du cycle de gestion des risques (connaissance, prévention, préparation, gestion, rétablissement et intégration des enseignements). L’ISPU souhaite élargir son analyse à d’autres pays (également non membres de l’Accord Eur-OPA) et encourage toute nouvelle contribution.

- Séminaire sur la gestion interministérielle - 2006

Le 28 juin 2006, l’ISPU a organisé en collaboration avec le Secrétariat exécutif de l’Accord Eur-OPA un séminaire dont l’objectif était de dégager des pistes de réflexion visant à améliorer, si besoin, les mécanismes de coordination interministérielle existant dans les pays membres.

- Analyse comparative de la gestion interministérielle des risques majeurs : la Belgique, la France, la Russie et la Bulgarie -2005

A travers 4 pays sélectionnés, ce document de travail dresse un inventaire des points forts et des points faibles des mécanismes de coordination en matière de gestion interministérielle des risques. A l’origine, plusieurs constats : «(…)il existe souvent un manque de coordination et d’approche intégrée entre les différentes composantes de la gestion des risques (identification, prévention, préparation, gestion de crise, rétablissement et intégration des enseignements) : tant les ministères au niveau national dans les pays centralisés que les ministères fédéraux et régionaux dans les pays décentralisés sont restés cloisonnés dans une vision verticale de la gestion des risques, où chaque autorité responsable gère ses compétences propres dans son domaine (…) ». Avec pour conséquences que : « (…)cette situation complique le travail des autorités locales qui sont concernées par toutes les composantes de la gestion du risque et doivent appliquer l’ensemble des réglementations adoptées en amont, mais confrontées à leur manque de cohérence (…) » et qu’ « (…)il n’est pas aisé pour elles de parvenir à une vision globale de la gestion du risque(…) ».

- Analyse comparative de la législation sur la gestion des risques majeurs dans les Etats membres de l’Accord – 2003

Cette analyse répertorie les principales normes juridiques relatives à la gestion des risques naturels et technologiques majeurs en vigueur dans les 26 pays membres de l’Accord Eur-OPA